

# **Au Ministère de la Culture pour chacun, la carte n'est décidément pas pour tous et toutes !**

## **Carte Culture**

Lors du comité national d'action sociale du ministère de la Culture du 9 février dernier, SUD Culture Solidaires a interpellé l'administration centrale au sujet des nouveaux critères d'attribution de la carte culture. En effet, le ministère avait décidé en catimini de réduire le nombre d'agents pouvant en bénéficier, la réduction se faisant au détriment des plus précaires, les contractuel-les à temps incomplet et les occasionnel-les.

### **Une bonne nouvelle**

La demande de ne pas prendre en compte la quotité horaire a été acceptée : tous-tes les contractuel-les dont les contrats sont d'une durée supérieure à 6 mois pourront à nouveau bénéficier de la carte culture, même s'ils/elles travaillent moins de 80h par mois.

### **Et une mauvaise**

Par contre les agents dont les contrats sont inférieurs à 6 mois continuent à être exclus du dispositif. C'est d'autant plus aberrant que nombre d'entre eux/elles sont par exemple sur les listes

électorales lors des élections professionnelles du ministère. Pour SUD Culture, les critères devraient être les mêmes pour l'obtention de la carte culture que pour le calcul de l'ouverture des droits à la représentation.

De plus, cette décision du ministère montre bien le mépris qu'il a pour les plus précaires, qui sont pourtant déjà exclus de la plupart des dispositions dont bénéficient les agents du ministère de la Culture. Comme si ces agents ne permettaient pas par leur travail au ministère de la Culture de fonctionner. Comme si ces agents n'avaient pas le droit eux aussi d'accéder à la Culture, là où ils travaillent.

En outre le ridicule ne tue pas la direction du ministère, puisqu'au nombre des décisions stupides, on ajoutera le fait que la carte n'est fournie qu'au premier jour du 7ème mois lorsque les agents ont des contrats supérieurs à 6 mois.

L'argument avancé par le ministère est que la fabrication de la carte a un coût non négligeable !

Il est vrai qu'un contractuel de 8 mois coutera bien plus cher pour sa carte valable seulement deux mois que s'il/elle avait pu en bénéficier dès le premier jour...

Ces économies de bout de chandelle sont lamentables. Nous continuerons donc à interpeler le ministère jusqu'à l'obtention de la carte culture pour tous les agents qui travaillent dans ce ministère.

**Au Ministère de la Culture pour chacun,  
la carte n'est décidément pas pour tous**

**et toutes !**